

## CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le deux mars à dix-sept heures trente le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
Jean-Claude BADAIRE		
Michelle PRUNEAU		
Mauricette ODRY		
Catherine SIMONNEAU		
Anne-Laure THOMAS		
Murielle VILLATTE		
Jean-Pierre BEDU		
Claude BORNE		
Marc DEFOSSE		
	Damien DIOT	
Claude MONTAIGU		
Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
20 février 2017	20 février 2017	Madame Murielle VILLATTE

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil du 19 janvier 2017.

### ÉTUDE de DIFFÉRENTS DEVIS :

#### o Achat d'un désherbeur thermique :

Suite à la loi interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les employés techniques souhaiteraient que la commune fasse l'acquisition d'un désherbeur thermique. Un devis a été demandé à l'entreprise SUPPLISSON de Coullons. Le montant s'élève à 1090,00€ HT. Les membres du conseil municipal présents acceptent à l'unanimité cette proposition et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires pour l'acquisition de ce matériel.

Monsieur le Maire en profite pour remercier les Saint-Florentais qui entretiennent leur trottoir et les encourage vivement à continuer pour la beauté et la propreté du village.

#### o Lagune

Un bac dégrilleur a été installé à l'arrivée de la lagune. Ce bac dégrilleur sert à retenir les détritiques qui sont jetés dans l'assainissement et qui bloquent régulièrement les pompes de relevage. Les détritiques ainsi récoltés doivent être traités par un organisme agréé. Une demande a été faite auprès d'une entreprise spécialisée à savoir la Société MEYER de Poilly-Lez-Gien qui propose :

Opérations	Coût HT	Unité
Mise à disposition d'un container de 750 litres sans couvercle	0,00 €	
Enlèvement de ce container + Transport vers un centre agréé	420,95 €	/ Intervention
Mise en décharge	156,27 €	/ Tonne
Taxe générale activités polluantes	23,00 €	/ Tonne

Les membres du conseil municipal présents acceptent à l'unanimité cette proposition et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires.

### QUESTION DE Monsieur et Madame EXBRAYAT/DELAUVIGNE :

Monsieur le maire fait part au conseil de l'intérêt porté par Monsieur et Madame EXBRAYAT/DELAVIGNE relatif à un terrain appartenant à la commune (Ex jardin de Madame DEBENNE). Après discussion le Conseil Municipal (considérant que cette vente pourrait dévaloriser le bien appartenant à la commune) émet un avis défavorable à cette demande et charge Monsieur le Maire d'apporter une réponse écrite aux demandeurs.

### **QUESTION DE Monsieur et Madame THERET/MUNCH :**

Lecture est faite d'un courrier reçu en mairie, émanant de Monsieur et Madame THERET/MUNCH administrés de Saint-Florent qui souhaiteraient obtenir une dérogation pour que leur fils fasse sa rentrée scolaire en septembre 2017 ailleurs qu'à Saint Florent...

Monsieur le Maire rappelle qu'un accord existe entre les maires du canton afin qu'aucune dérogation ne soit accordée. Déjà confronté à ce type de demande Monsieur le Maire s'était rangé à la ligne de conduite fixée par les Maires du canton. Cependant Il invite les conseillers à se prononcer sur le sujet par un vote, estimant que le monde du travail change et qu'il est parfois difficile de tout concilier.

POUR : 4 conseillers  
CONTRE : 6 conseillers

Un courrier relatant cette décision sera envoyé aux demandeurs.

### **URBANISME :**

Suite à la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes, la convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols doit être reprise.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte de reconduire cette convention.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### ○ **Fourrière départementale**

Dans une précédente réunion, le Conseil Municipal avait souhaité devenir membre de la Fourrière Départementale, afin que la commune soit représentée au sein de ce nouvel organisme. Suite à cette décision, il y a lieu de procéder à la désignation de deux membres (1 Titulaire et 1 Suppléant), à savoir :

Madame Murielle VILLATTE sera TITULAIRE  
Monsieur Jean-Pierre BEDU sera SUPLÉANT

#### ○ **Jardin du souvenir**

Les membres du conseil municipal sont informés que l'entreprise CHASSEIGNAUX a terminé les travaux du jardin du souvenir, et que les employés agrémenteront ce lieu dans les prochaines semaines. Cet endroit étant un bien communal il est souhaitable d'uniformiser la taille des plaques qui pourront être apposées sur le monument prévu à cet effet, pour ceux qui le souhaiteraient bien évidemment. La taille de la plaque retenue par le conseil est de 16 cm x 8 cm. D'autre part, il conviendra d'établir un règlement pour ce jardin du Souvenir.

#### ○ **Mise à disposition de poubelles lors de manifestations**

Un système de fermeture a été installé sur les poubelles appartenant à la commune car des petits malins y déposaient leurs ordures ménagères. Lors de manifestations organisées par les associations le Président(e) devra venir en mairie afin qu'une clef lui soit remise, cette clef devra être retournée obligatoirement en mairie le lendemain de la manifestation.

#### ○ **CLI**

Monsieur Borne informe le conseil municipal qu'une réunion s'est déroulée le 3 février dernier afin d'évoquer notamment, la question des sifflements émanant de la centrale. Ces sifflements n'avaient pas d'impact sur le bon fonctionnement de la centrale. Cependant la direction de la centrale n'ayant informé que les cinq communes limitrophes, les membres présents à cette

réunion ont souhaité qu'une information soit élargie à toutes les communes concernées sans exception. Si cela venait à se reproduire, il a été décidé que le nécessaire serait fait.

Monsieur Borne indique qu'un document très intéressant a été écrit par un représentant de « Que choisir » au sujet de la centrale nucléaire. Ce document sera publié sur le site internet de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30.

BADAIRE J-Claude	THOMAS A-Laure	MONTAIGU Claude	BORNE Claude
Maire	Conseillère	Conseiller	Conseiller
PRUNEAU Michelle	DIOT Damien	SIMONNEAU Catherine	VILLATTE Murielle
1e Adjointe	Conseiller	Conseillère	Conseillère
	Absent		
ODRY Mauricette	DEFOSSE Marc	BEDU Jean-Pierre	
2e Adjointe	Conseiller	Conseiller	